

Apartheid dans la « cantine de Dieu »

Johannesbourg. — A l'issue d'une consultation remportée haut la main par les représentants du parti gouvernemental (23 voix contre 7), le conseil municipal de Pretoria a décidé, vendredi 29 avril, d'interdire l'entrée de dix-sept jardins publics aux non-Blancs. L'apartheid dans les parcs de la capitale avait été levé en 1974, à l'occasion d'une grande épreuve sportive, auxquels de nombreux étrangers avaient été invités.

Comme pour sauver ce qui peut encore l'être de leur réputation internationale, les autorités ont décidé d'épargner le jardin public situé face au principal hôtel de classe internationale de la ville. Pour faire respecter ce nouvel édit, on engagera une escouade de gardiens en uniforme accompagnés de chiens « spécialement dressés » pour tenir les récalcitrants éventuels à l'écart. Une somme d'environ 500 000 francs sera dégagée à cet effet dans le prochain budget.

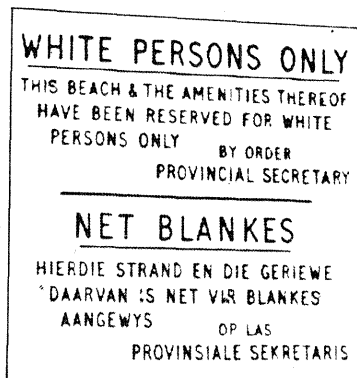
Dans quatorze des jardins visés, seules les « *nounous* » noires accompagnées des enfants de leurs maîtres blancs seront autorisées à fouler la verdure réservée aux personnes de « *souche européenne* ». Dans les trois autres, des barrières seront érigées pour délimiter le secteur concédé aux non-Blancs. Les employés municipaux noirs se-

ront cependant autorisés à pénétrer dans les parcs pour les entretenir.

(...) Pour les Noirs, outre l'humiliation de se voir une nouvelle fois traités comme les animaux, également interdits dans les parcs, la mesure pose un problème plus prosaïque. Comme à Johannesburg, où la plupart des jardins publics sont ouverts à tous, la quasi-totalité des restaurants de la ville sont, en effet, réservés aux Blancs. Apartheid obligeant, des dizaines de milliers d'employés noirs avaient donc pris l'habitude de déjeuner sur l'herbe, « à la cantine de Dieu », comme dit l'un d'eux.

PATRICE CLAUDE.

Le Monde, 2/5/1983



La Croix 27-28/3/1983